

Groupe de travail United Solidarity

04/02/2025 @ atelier 210

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la solidarité dans le secteur culturel, cette première rencontre du Groupe de Travail United Solidarity (GT US) a réuni des acteur·ices du secteur afin d'échanger sur leurs pratiques et réfléchir collectivement à des actions concrètes. La session s'est articulée autour de trois axes : un temps d'échange sur les bonnes pratiques, un approfondissement thématique et une réflexion collective sur des pistes d'action.

PERSONNES PRÉSENTES

Eve DECAMPO, Léa DROUET & Laurent SKA (**atelier 210**), Rozenn QUERÉ (**BRASS**), Marion BOUVIER & Sandrine TIELEMANS (**Brigittines**), Beth GORDON (**Cifas**), Hélène HIESSLER & Marcelline CHAUVEAU (**Culture & Démocratie**), Pierre-Henry BOIVERT (**Escale du Nord**), Céline (**Getting the Voice Out**), Emilie KABONGO (**Kunstenfestivaldesarts**), Serenella MARTUFI & Valeria BUSANI (**Medeber Teatro**), Brigitte NEERVOORT & Keisha STRANO (**RABKO**), Samuel Hus (**Toestand**) et Mathilde DU JARDIN (**ULB**).

QUELS OBJECTIFS ?

- **Temps d'échange** : L'Atelier 210 partage ses bonnes pratiques solidaires, et les participant·es exposent leurs préoccupations et expériences sur le sujet.
- **Apprentissage** : Approfondissement de la thématique du jour, *Criminalisation de la solidarité*, avec Mathilde du Jardin (chercheuse en criminologie – ULB) et le collectif Getting the Voice Out.
- **Construction de pistes d'action** : Élaboration collective de réponses adaptées aux enjeux soulevés.

PROCÈS-VERBAL

L'activité débute par un mot d'introduction de Keisha, rappelant les objectifs du Groupe de Travail United Solidarity (GT US) et l'historique du projet. Elle a également présenté le déroulé de la matinée avant de donner la parole à l'Atelier 210.

Présentation de l'Atelier 210 (par Léa Drouet)

L'Atelier 210 s'auto-définit comme un lieu politique, considérant que tout espace traversé par des récits et des corps est, de fait, un espace d'engagement. La structure s'interroge sur les risques liés à la capitalisation de l'engagement politique, parfois déconnectés d'actions concrètes, et sur les manières de soutenir les luttes plutôt que de se limiter à une production d'idées.

L'approche de l'Atelier 210 repose sur plusieurs axes :

- Ramener les périphéries au centre des actions menées.
- Soutenir les artistes émergent·es et précaires, en mettant un soin particulier aux profils les plus fragiles et non structurés.

Quelques initiatives :

- **Parcours Minigolf** : dispositif de soutien aux artistes FINTA (Femmes, personnes Intersexes, Non-Binaires, Trans ou Agenre).
- **École expérimentale** : valorisation des savoirs minorisés (minorités, jeunes, personnes âgées, etc.).
- **Soutien ponctuel** à un squat voisin.
- **Projection du documentaire *White Power*** sur l'extrême droite en Europe.
- **Création d'espaces de discussion** (ex. initiative récente sur la Palestine, volontairement non médiatisée).

L'Atelier 210 exprime une volonté de dépasser la simple mise en débat des enjeux, en ancrant ces espaces de rencontres dans des actions concrètes.

Tour de table

Le tour de table a permis de faire émerger plusieurs préoccupations partagées par les participant-es concernant les marges de manœuvre des structures culturelles face aux enjeux de solidarité.

- Des institutions culturelles sous contrainte : plusieurs témoignages soulignent le manque de liberté dans certaines structures, notamment les centres culturels, souvent contraints par des cadres institutionnels rigides. Il existe un écart entre les intentions affichées et les possibilités réelles d'action.
- Le rôle du secteur académique : la collaboration entre chercheur-ses et acteur-ices de terrain apparaît comme un enjeu clé, avec la nécessité de sortir des cercles habituels et de repenser la manière dont le savoir universitaire peut nourrir l'action.
- L'accueil inconditionnel et la transmission des luttes : comment les structures culturelles peuvent-elles jouer un rôle dans l'archivage des expériences de solidarité et la transmission de ces récits ? L'importance des archives comme outil de relais et de mémoire est soulignée.
- Des cadres d'action parfois restreints : certaines structures, notamment les festivals, disposent d'une temporalité ou d'un ancrage limité, rendant difficile une action sur le long terme. La mise en réseau et la mutualisation des efforts sont alors des pistes à explorer.
- Les tensions autour du langage et de la communication : la question du vocabulaire revient à plusieurs reprises. Faut-il parler de « publics éloignés » ou reconnaître que ce sont les institutions qui sont éloignées de certaines réalités sociales ? Comment éviter que les mots ne soient récupérés par des discours politiques qui vident les luttes de leur substance ? Une réflexion est amorcée autour du travail de lexique mené par KANAL, qui pourrait servir de ressource.
- L'engagement entre actions individuelles et institutionnelles : un point de tension est relevé concernant la frontière entre engagement personnel et action institutionnelle. Certain-es participant-es évoquent le flou entre ce qui est fait en leur propre nom et ce qui est reconnu (ou non) par leur structure, notamment dans des cadres militants qui ne figurent pas dans les rapports d'activités officiels.
- Les défis spécifiques liés aux parcours migratoires : plusieurs organisations travaillent avec des artistes ou des publics en situation de précarité administrative. La question du soutien concret (hébergement, statut légal, accès aux ressources) reste un défi majeur, qui dépasse souvent les capacités d'action des structures culturelles.

Focus thématique : La criminalisation de la solidarité

I. Mathilde Du Jardin, chercheuse en criminologie (ULB)

Contexte général :

Mathilde replace la criminalisation de la solidarité dans un cadre plus large de répression des migrations. Elle souligne que, bien que le « délit de solidarité » n'ait pas de statut juridique officiel (expression née en 1995 à l'initiative du GISTI), les lois en vigueur permettent de poursuivre ceux qui soutiennent les personnes sans-papiers sous prétexte d'un « avantage patrimonial ».

Mécanismes de répression :

Elle explique que la répression dépasse largement le cadre des procès :

- **Contrôles et sanctions** : interrogatoires policiers, amendes administratives.
- **Dé légitimation** : campagnes médiatiques visant à discréditer les associations.
- **Cou pes budgétaires** : restrictions financières affectant les organisations solidaires.

Impact sur l'action solidaire :

Ces pratiques créent un climat de répression qui pousse les acteurs à l'autocensure, affectant non seulement les actions de soutien aux personnes migrantes, mais aussi d'autres mouvements militants (écologie, LGBTQIA+, Palestine).

Appel à la réflexion :

Mathilde insiste sur la nécessité d'une meilleure compréhension des mécanismes juridiques et répressifs afin de repenser l'usage du droit comme outil de lutte plutôt que comme instrument d'oppression.

II. Céline, *Getting the Voice Out*

- Le collectif relaie les témoignages des détenus des centres fermés en Belgique.
- Ces centres entravent les solidarités internes et exposent les personnes à des violences institutionnelles.
- Fonctionne de manière anonyme pour se protéger de la répression
- Il organise la diffusion de témoignages et des mobilisations publiques, bien que celles-ci soient souvent interdites.
- Elle évoque le fonds anti-répression Marius Jacobs, qui soutient les frais juridiques liés aux mobilisations.
- Elle souligne le rôle que peut jouer le secteur culturel dans la mise à disposition de ressources : espaces, logistique, communication).

Q&A / RÉSUMÉ DES POINTS ÉVOQUÉS

Échange collectif

L'échange collectif qui a suivi a permis de mettre en lumière plusieurs enjeux et pistes d'actions :

- **Sécuriser les actions** : Besoin de soutien juridique pour évaluer les risques encourus par les structures culturelles. Céline mentionne Obspol (Observatoire des violences policières) comme ressource potentielle. Mathilde rappelle que le droit peut être un outil de lutte et qu'une meilleure connaissance de ses droits est essentielle (droit de manifester, porter plainte, etc.).
- **Soutien logistique et matériel** : Plusieurs participant-es soulignent l'importance pour les structures culturelles de proposer des espaces ou du matériel pour soutenir les mobilisations et les associations.
- **Posture proactive** : Prendre l'initiative de se rapprocher des associations pour construire une programmation engagée
- **Pression politique** : Rappel que les structures culturelles reçoivent des financements pour travailler avec des publics précarisés, mais que ces publics restent souvent sans ressources après la fin des projets. Un engagement plus fort auprès des politiques est nécessaire pour prolonger cet accompagnement.
- **Inquiétudes face aux nouvelles législations** : Discussion sur la récente annonce du gouvernement concernant les visites à domicile pour expulser des personnes sans papiers. Mathilde précise que ce projet existe depuis une dizaine d'années mais reste limité par le principe d'inviolabilité du domicile. Si la loi passe, elle encourage à s'organiser avec des avocats et juristes solidaires pour la contrer.

LA SUITE ? CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES DE COLLABORATION

Les principaux besoins et pistes d'actions identifiés au cours de la rencontre :

- Relayer l'information auprès du secteur culturel.
- Développer un lien plus direct entre structures culturelles et associations de terrain.
- Soutenir les associations par des moyens divers : financement, mise à disposition d'espaces, logistique.
- Améliorer la connaissance des droits et collaborer avec des juristes solidaires.
- Utiliser l'art comme levier de mobilisation (ex. "Caddy for Palestine").
- Renforcer les synergies entre personnes et structures.
- Visibiliser les témoignages des centres fermés (ex. exposition itinérante de Getting the Voice Out).
- Soutenir l'obtention de visas pour les artistes et militants du Sud en les intégrant dans les programmations.
- Aider administrativement en fournissant des adresses de domiciliation
- Réfléchir aux formes esthétiques de la lutte pour rendre les mobilisations plus attractives.

QUELLES RESSOURCES / DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES ?

- **Fonds anti-répression** : [Fondation Marius Jacobs](#)
- **Soutien juridique** : Progress Lawyers, Arcadia, Collectif Stop Crise de l'Accueil, Ligue des Droits Humains, ADDE, Université de Gand
- **Observatoire des violences policières** : Obspol
- **Plateforme relai d'informations** : [Stuut.info](#)
- **Podcast** : [Lance-Pierre](#) de Getting the Voice Out

**N'hésitez pas à nous recontacter pour avoir davantage d'infos
si vous n'avez pas pu assister à l'événement (keisha@rabbko.be)**